

**CARTULARE DI CANDIDATURA**  
DOSSIER DE CANDIDATURE

**CHJAMA A PRUGETTI**  
APPEL À PROJETS  
**FESTA DI A SCENZA 2025**  
FÊTE DE LA SCIENCE 2025

**« Intelligenza (e) »**  
« Intelligence(s) »

**Da u 3 à u 13 di ottobre di u 2025**  
Du 3 au 13 octobre 2025

**ORGANISME DEMANDEUR** (à remplir en caractère d'imprimerie)

**NOM DE L'ORGANISME :** .....

**ADRESSE :** .....

**INTITULE DU PROJET :** .....

**TELEPHONE :**     |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**MAIL (écrire très lisiblement) :** .....

## DESCRIPTIF ET OBJECTIFS

### **Descriptif**

La Fête de la Science, à l'initiative du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pilotée et coordonnée par la Collectivité de Corse, est une manifestation destinée à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle et à favoriser dans un cadre festif les échanges entre science et société.

**Cet évènement est organisé en Corse du 3 au 13 octobre 2025.**

La coordination de cette manifestation répond aux objectifs de la Collectivité de Corse en matière de Culture Scientifique, Technique et Industrielle.

En effet, les orientations stratégiques en matière de culture scientifique sont définies dans la convention-cadre quadripartite CSTI 2023-2027 qui vise à favoriser un dialogue « science avec et pour la société et à promouvoir l'égalité des chances et d'accès à la connaissance en Corse ».

L'objectif est ainsi d'impulser une dynamique territoriale cohérente et harmonieuse en matière de diffusion des savoirs auprès d'un large public et en faveur d'un resserrement du dialogue entre la science, la recherche et la société. Il s'agit de définir les modalités d'une ambition commune et d'une culture scientifique partagée, en menant une réflexion stratégique collective s'appuyant sur la mise en œuvre de projets partenariaux.

Pour ce faire, l'Assemblée de Corse a approuvé le 20 décembre 2023 par délibération n° 23/167 AC la convention-cadre 2023-2027 « Pour favoriser un dialogue science avec et pour la société, et promouvoir l'égalité des chances et d'accès à la connaissance en Corse » entre la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse, la Préfecture de Corse et l'Université de Corse. Cette convention fixe le cadre d'une nouvelle organisation qui s'articule autour de plusieurs actions dont l'organisation d'évènements.

Ainsi, dans le cadre de sa mission de coordination territoriale de la Fête de la Science 2025, la Collectivité de Corse lance un appel à projet afin de recueillir des propositions d'initiatives originales contribuant à renforcer le dialogue entre science et société et à diffuser la Culture Scientifique, Technique et Industrielle auprès du grand public.

### **Objectifs généraux :**

- Susciter la rencontre entre scientifiques et citoyens, quel que soit leur niveau de connaissance,
- Rendre accessible la science et les techniques par une approche concrète et conviviale,
- Sensibiliser aux faits scientifiques,
- Encourager les vocations scientifiques,
- Partager le plaisir des sciences et techniques,
- Favoriser la mobilité et le partage des sciences afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure,
- Présenter un aspect dynamique, ludique et positif de la science au jeune public et notamment au public scolaire.

### **Condition de la labélisation de l'édition de la « Fête de la Science » 2025 en Corse :**

La Fête de la Science est une manifestation permettant aux porteurs de projets de valoriser en particulier leurs travaux réalisés en Corse.

Pour cette édition 2025 de la fête de la science, et conformément à la note de cadrage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, « **Intelligence(s)** » est la thématique phare mise en valeur cette année.

« Chaque jour, l'actualité met en lumière les performances mais aussi les dangers du développement spectaculaire de l'intelligence artificielle (IA). Au centre d'une compétition acharnée au niveau mondial, l'IA s'immisce dans tous les domaines, ouvrant ainsi les portes vers une nouvelle révolution. Devenue plus « intelligente » que l'humanité, la machine pourrait-elle un jour la surpasser ? Mais de quelle intelligence parle-t-on ?

L'intelligence a longtemps été perçue comme le propre de l'humain. Au début du XXe siècle, l'intelligence devient palpable, presque mathématique à travers l'introduction du concept de quotient intellectuel. L'intelligence se résume alors à un chiffre. Les dernières avancées scientifiques démontrent qu'elle existe sous des formes aussi variées que nuancées. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée. L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines ».

**Les projets seront soumis à l'appréciation du Comité territorial de pilotage et d'évaluation composé des personnalités suivantes :**

- Déléguée Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation de Corse,
- Directeur de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche de la Collectivité de Corse,
- Vice-Président science avec et pour la société de l'Université de Corse,
- Ambassadeur/Ambassadrice de la fête de la science.

Ils doivent cependant en prérequis répondre aux conditions de labélisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**Il est à noter que les projets doivent impérativement être en lien avec la thématique nationale, et que les actions doivent s'inscrire dans la problématique posée et répondre aux critères suivants :**

- Caractère scientifique, technique, industriel ou innovant du projet,
- Qualité de la médiation scientifique qui doit être adaptée aux publics accueillis,
- Gratuité de la manifestation pour tous les publics,
- Respect de la période officielle du 3 au 13 octobre 2025,
- Neutralité du projet, surtout en cas de thème faisant l'objet de débats d'actualité.

La Fête de la Science peut être l'occasion de présenter un événement original voire inédit. Dans cet esprit, les porteurs de projets s'engagent à partager et à respecter la charte de la Fête de la Science 2025 (cf. annexe 6).

Les projets soumis au comité territorial de pilotage et d'évaluation peuvent ne pas avoir besoin de solliciter une aide financière. Ils bénéficieront malgré tout, s'ils sont labélisés, des différents supports de communication.

**Ambassadeur/Ambassadrice :**

Un comité national d'ambassadeurs issus des dix-sept territoires et collectivités d'Outre-mer, représente et incarne les valeurs de la Fête de la science durant la manifestation. Tout au long de la Fête de la Science, chaque ambassadeur ira à la rencontre des publics et des médias de son territoire, répondra aux sollicitations des journalistes, participera à la diffusion des informations nationales et régionales sur les réseaux sociaux mais aussi participera à certains temps forts de la Fête de la science.

## **CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE**

**MODALITÉ DE L'APPEL À PROJET :**

► **Bénéficiaires :**

Tout le monde peut participer à sa manière à cette manifestation. C'est en effet la diversité et le nombre de porteurs de projets qui contribuent au rayonnement et au succès de la Fête de la Science sur l'ensemble du territoire. Ainsi

les acteurs de la culture scientifique peuvent être variés : organismes de recherche, laboratoires, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, établissements publics locaux d'enseignement, établissements scolaires, musées, associations, collectivités locales, bibliothèques, médiathèques, théâtres, entreprises, industries, tiers lieux, maison des sciences, centres culturels, etc.

► **Périodicité : La Fête de la Science se déroulera en Corse du 3 au 13 octobre 2025.**

► **Public ciblé :**

Les projets proposés doivent s'adresser à tous les types de public : individuels, familles, scolaires, curieux, passionnés des sciences, citoyens les plus éloignés de la science, les jeunes et en particulier les filles, etc.

► **Déroulement :**

Les actions peuvent avoir différents formats.

- **Un évènement ponctuel** : Conférence, exposition, jeu, visite, spectacle, débat, atelier de découverte, rencontre entre chercheur et public, etc. Cette forme de participation peut faire partie d'un « évènement multi-animations ».
- **Un évènement multi-animations** dès qu'au moins deux évènements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les évènements sont proposés :
  - Un village des sciences est un évènement rassemblant un grand nombre d'évènements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations, etc.
  - Un festival est un évènement rassemblant plusieurs animations (ou évènements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
  - Un parcours scientifique est un évènement rassemblant plusieurs animations (ou évènements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur.
- **Nuit de la science (nouveau 2025)** est un évènement organisé en nocturne, le premier vendredi de la Fête de la science et rassemblant dans une ambiance festive, plusieurs évènements ponctuels ou animations sur un ou plusieurs lieux.

Au vu de tous ces éléments, une diffusion optimale de la culture scientifique, technique et industrielle, comme l'accessibilité de l'information à tous les publics constituent un gage de réussite de la Fête de la Science en 2025. Les conférences organisées devront s'inscrire dans une démarche de médiation scientifique afin de favoriser les interactions avec le public.

Il restera également primordial d'envisager des actions sur tout le territoire et plus particulièrement dans le milieu rural, mais également au sein des quartiers prioritaires.

► **Critères de recevabilité du projet :**

- Respect des conditions de labélisation,
- Pertinence scientifique, technique, industrielle ou innovante du projet,
- Assurer une diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle auprès du public cible mentionné précédemment,
- Envoyer un dossier complet accompagné de toutes les pièces jointes demandées en un seul courriel en y précisant systématiquement le nom du porteur de projet et l'intitulé de l'action.

► **Évaluation du projet en vue de sa labélisation et/ou de son financement :**

Le projet devra remplir les conditions de recevabilité mentionnées ci-dessus. Une évaluation de la qualité des projets sera établie par le comité territorial de pilotage et d'évaluation sur la base des critères de sélection suivants :

- 1) Répondre aux objectifs présentés ci-dessus
- 2) Capacité du bénéficiaire à mener à bien la mission
- 3) Originalité et qualité de la médiation scientifique
- 4) Proposition d'une méthode d'évaluation qualitative et quantitative

► **Modalités de financement :**

- La part financement de la Collectivité de Corse et du MESR ne pourra excéder le plafond fixé à 5 000€ par projet.
- Le montant de la subvention territoriale ne devra pas dépasser 80% du budget prévisionnel total du projet proposé.

► **Coûts éligibles :**

- Achats de matériels (pour un montant maximum de 800€ sur présentation de devis),
- Prestation de service (avec RH externe à la structure sur présentation de devis décrivant la liste et la qualité des intervenants)
- Frais des éventuels intervenants (déplacements, repas, etc.),
- Frais de transports scolaires (sur présentation de devis).

► **Coûts non éligibles :**

- Charges du personnel dédié au fonctionnement de la structure,
- Frais de fonctionnement de la structure ou de l'établissement,
- Action correspondant à l'activité habituelle de la structure.

► **Modalités de versement des aides :**

L'aide accordée sera versée en totalité à la signature de l'arrêté d'engagement.

► **Obligation en termes de publicité :**

Les porteurs de projets auront la possibilité de communiquer sur leurs actions par leurs propres moyens, tout en respectant les conditions suivantes :

- Apposer le logo de la Fête de la Science, de la Collectivité de Corse, de l'Académie de Corse, de la Préfecture de Corse et de l'Université de Corse sur tous les supports de communication.
- Rappeler que l'opération s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science en faisant apparaître de quelque manière que ce soit cette phrase : « Manifestation nationale soutenue par la Collectivité de Corse et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ».
- Utiliser sur les lieux des manifestations la signalétique et les éléments officiels de communication de la Fête de la Science avec la présence des logos (Fête de la Science et de la Collectivité de Corse ainsi que des partenaires Académie de Corse, Préfecture de Corse et Université de Corse). Ces supports seront fournis par la coordination territoriale.

► **Autres obligations :**

**1) Transmettre rapidement à la Collectivité de Corse une évaluation qualitative et quantitative de l'action menée permettant d'établir un bilan de la Fête de la Science 2025. Le bilan du projet comprendra les points suivants :**

- Rappel de la thématique et des objectifs de l'évènement tels que réalisés in fine,
  - Présentation du format (Atelier, Visite, Conférence, Exposition, Spectacle, Jeu, etc.) du programme et des modalités de médiation de l'évènement tels que réalisés in fine,
  - Présentation de l'équipe (médiateurs, scientifiques, bénévoles, etc.) et des moyens mis en œuvre in fine,
  - Description du public rencontré (nombre de visiteurs, durée moyenne de la visite, nombre de scolaires en particulier, éventuelles retombées presse/radio/télé/Internet, dont réseaux sociaux – contenu à annexer si possible),
  - Rendu de document explicatif, plaquette, visuel utilisé, articles, extraits de références, etc.
- Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition gracieusement l'ensemble des outils développés dans le cadre de cette manifestation.

**2) Après notification de la labélisation au porteur de projet, celui-ci devra renseigner obligatoirement toutes les informations relatives à son action sur le site de la Fête de la Science en portant une attention particulière à la qualité et l'attractivité du descriptif.**

## ► Calendrier :

- Mars 2025 : Publication de l'appel à projet.
- 19 mai 2025 à 12h : Date limite d'envoi des dossiers de candidature.
- Entre le 9 juin 2025 et le 1er juillet 2025 : Notification de la labélisation et attribution des financements aux candidats sélectionnés.
- Entre le 15 juin 2025 et le 30 juillet 2025 : Elaboration des supports de communication régionaux et nationaux.
- Entre le 1er juillet et le 31 juillet 2025 : Enregistrement des actions sur le site de la Fête de la science par les porteurs de projet.
- Septembre 2025 : Diffusion du programme régional.
- Du 3 au 13 octobre 2025 : Fête de la Science en Corse.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour tout envoi par mail, le dossier de candidature complet, accompagné de tous les justificatifs demandés, doit être envoyé en un seul courriel en y précisant systématiquement le nom du porteur de projet et l'intitulé de l'action à cette adresse : [csti@isula.corsica](mailto:csti@isula.corsica)

...✍ **DOSSIER DE CANDIDATURE** (dûment complété accompagné de toutes ses annexes et de tous les justificatifs demandés)


- Lettre d'intention avec demande de financement (datée et signée par le responsable de l'association ou de la structure en précisant le montant du financement demandé).
- Annexe 1 : La fiche de renseignement dûment complétée.
- Annexe 2 : L'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée (dans le cas où plusieurs projets sont présentés, faire une attestation individuelle par projet).
- Annexe 3 : Le budget prévisionnel détaillé et équilibré du projet signé par l'agent comptable de la structure selon les conditions détaillées dans l'annexe 3.
- Annexe 4 : La ou les fiches actions dûment complétées (dans le cas où plusieurs projets sont présentés, faire une attestation individuelle par projet).

...✍ **JUSTIFICATIFS** (à joindre obligatoirement au dossier de candidature)

- Fiche SIRET – SIREN de la structure
- Budget prévisionnel équilibré général de la structure
- Deux Relevés d'Identité Bancaire (*l'adresse postale du bénéficiaire doit apparaître clairement sur le RIB*)
- Attestation de régularité sociale et fiscale
- Pour les organismes publics : Délibération de l'organe délibérant approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel.
- Pour les associations : l'annexe 5, la déclaration d'intention de demande de soutien financier, dûment complétée en y joignant les justificatifs qui y sont demandés.
- Les devis relatifs aux frais de prestations de service, de transport et d'achat de matériel.

## DEPOT DES CANDIDATURES

**Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas retenu.**

 **Pour tout envoi par mail, les dossiers complets accompagnés de toutes les pièces jointes demandées doivent être envoyés en un seul courriel en y précisant systématiquement le nom du porteur de projet et l'intitulé de l'action.**

Le dossier de candidature **complet** devra être adressé **avant le lundi 19 mai 2025**

**En version numérique aux adresses suivantes :**

Courriel : [csti@isula.corsica](mailto:csti@isula.corsica)

**Et éventuellement par voie postale à l'adresse suivante :**

Hôtel de la Collectivité de Corse  
Monsieur le Président du Conseil exécutif Corse  
Direction de l'Education de l'Enseignement et de la Recherche  
Service de la Diffusion de la culture scientifique  
« Appel à Projet Fête de la Science 2025 »  
22 cours Grandval  
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1

**POUR TOUTE INFORMATION :**

Tél : 04 20 03 96 44  
04.20.03.96.37

## ANNEXE 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENT

### ...✍ PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

#### ORGANISME DEMANDEUR

NOM : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| e-mail : .....

N°SIRET : ..... Code NAF: .....

Régime TVA :  Récupérable  Non Récupérable

Nature/Statut juridique : .....

#### REPRESENTANT LEGAL

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| e-mail : .....

#### RESPONSABLE DU PROJET

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| e-mail : .....

.....



## ANNEXE 2 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ....., en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide de la région destinée à la réalisation de l'opération intitulée : .....

Montant de l'aide régionale sollicitée : .....€,

Coût total de l'opération : .....€ HT.

J'atteste sur l'honneur,

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel de l'opération,
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement judiciaire, liquidation ...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides publiques.
- Avoir pris connaissance de la charte de la fête de la science (cf. annexe 6 )

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Renseigner les actions organisées sur le site de la fête de la science
- Utiliser des photos libres de droit
- Fournir toutes pièces complémentaires jugées utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociales...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la Collectivité de Corse de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique),
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération,
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement,
- Faire état de la participation de la région en cas d'attribution du financement,
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec l'opération.

Fait à ....., le .....

Cachet et signature du demandeur  
(représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire : .....



## ANNEXE 4 : FICHE ACTION

### ...✍ DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet : (Le titre doit être court, attractif, vulgarisé, impactant et signifiant pour un public non averti et ne devra plus être modifié une fois la candidature déposée)

#### Type de projet

Évènement ponctuel (un évènement qui présente une animation sur un seul lieu)

Atelier

Conférence

Jeu pédagogique

Spectacle

Exposition

autre .....

Évènement multi animations (un seul lieu réunissant plusieurs animations)

Village des sciences

Parcours scientifique

Nuit de la science

autre : .....

#### Format du projet

En présentiel

En ligne (précisez l'URL direct de l'évènement ou, à défaut, l'URL du média de diffusion)

### ...✍ DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT

Lieu : .....

Date et heure de l'évènement.....

Réservation requise :  oui  non

Public ciblé :

Grand Public


Adulte

Jeune public - Préciser la tranche d'âge concernée : .....

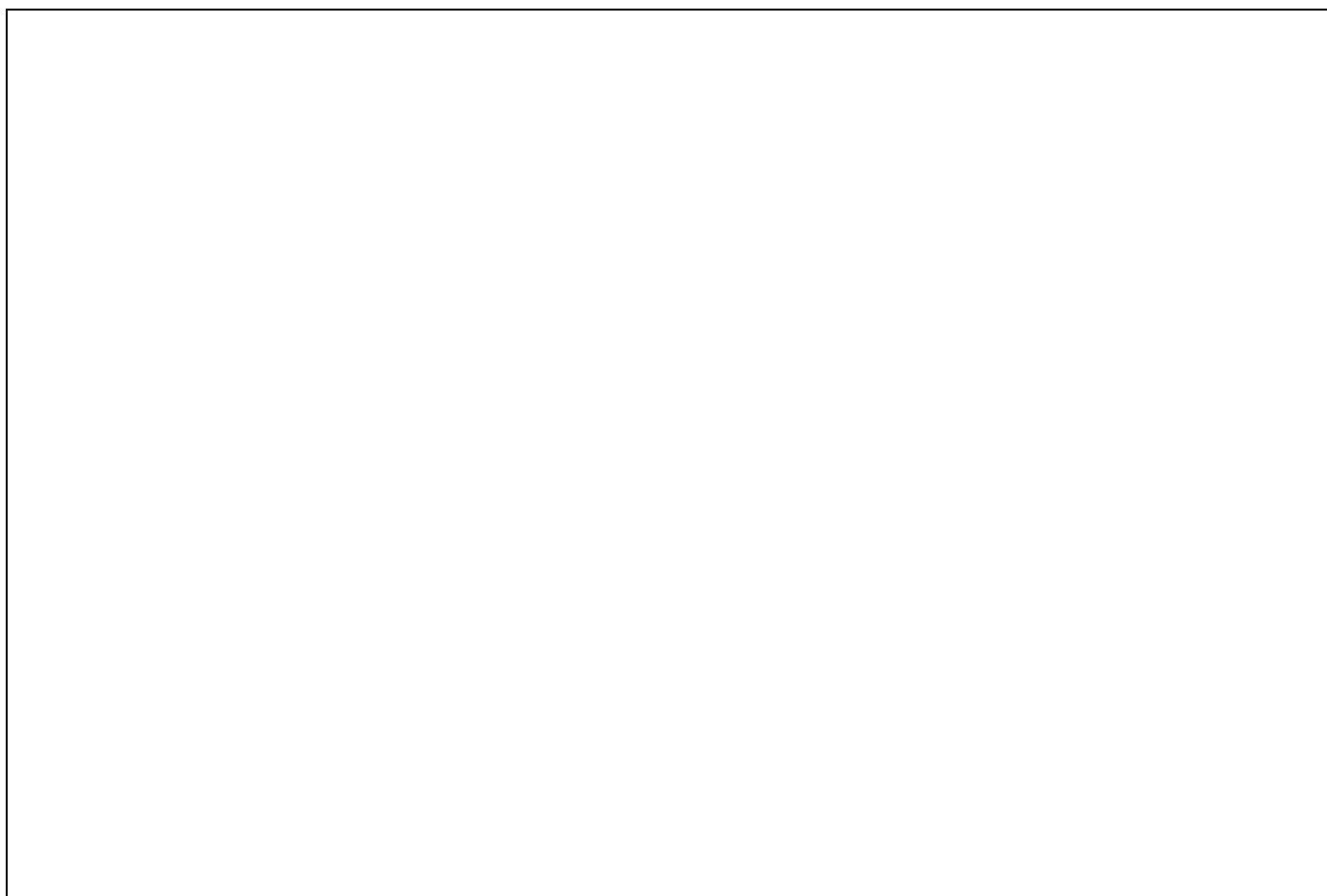
Scolaire - Préciser le nom de l'école, la localisation et le niveau des classes concernées.....

Capacité d'accueil de l'évènement : (Précisez le nombre maximum de personnes que peut accueillir l'évènement).....

► Les objectifs du projet :  
(Public visé et enjeux)

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the project objectives, target audience, and key issues.

► Description détaillée du déroulement de l'évènement :  
(Format de l'action, contenu scientifique, programme....)

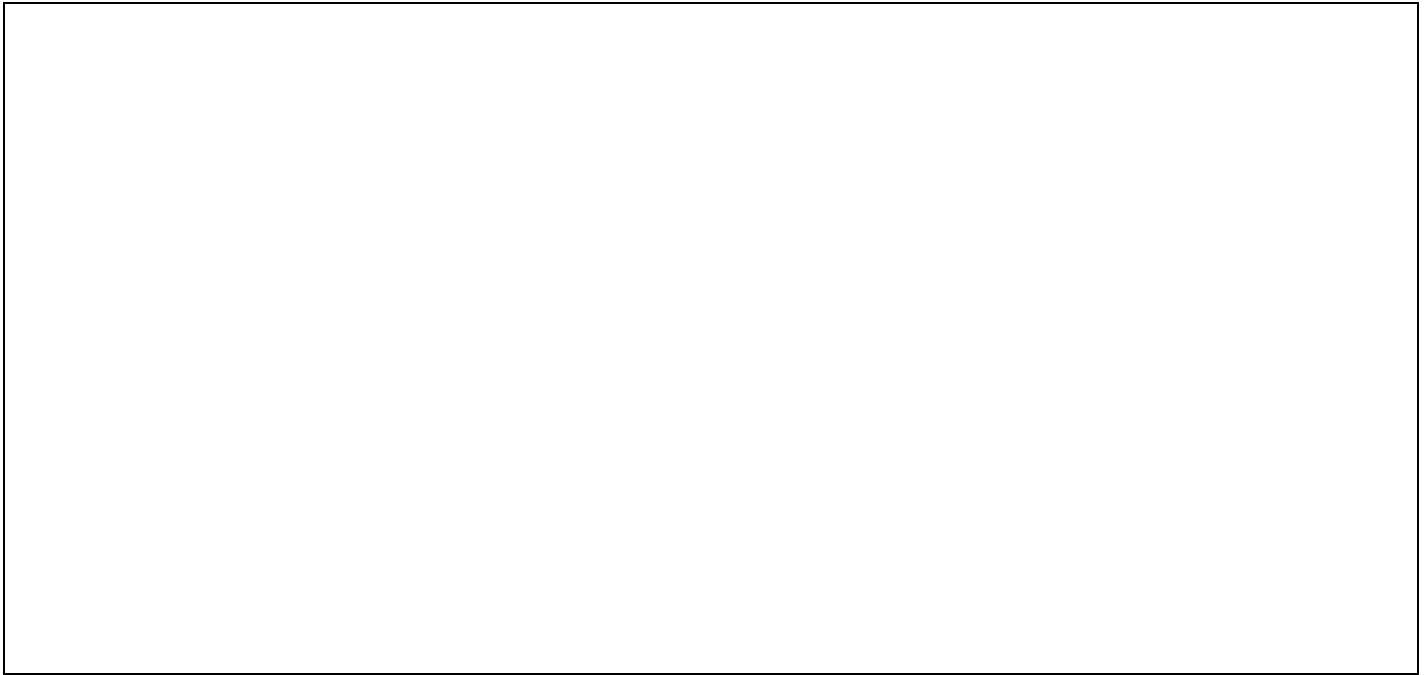
A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide a detailed description of the event, including the format, scientific content, and program.

► Proposition en termes de vulgarisation scientifique :

► Moyens humains mobilisés (joindre la liste nominative des personnels rémunérés) :

► Les moyens matériels et immobiliers affectés à l'organisation de l'évènement :

► Obligation en termes de publicité : (décrire les actions de publicité et d'information prévues dans le cadre de l'évènement) :



► Méthode d'évaluation quantitative et qualitative proposée pour l'action :

